



FORMATION – EMPLOI

LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS

OBJECTIFS

- La gestion du temps des salariés est une question cruciale au sein des associations sportives et va dépendre notamment du statut et du contrat du salarié. Il est donc essentiel de bien connaître les différents modes d'organisation du temps de travail pour opter pour le plus pertinent.
- Cette formation a vocation à permettre aux apprenants de bien maîtriser ces questions techniques pour sécuriser au mieux l'association dans ses rapports contractuels avec les salariés

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Différents modes d'organisation du temps de travail
 - Temps partiel
 - Temps plein
 - Intermittent
 - Modulation
 - Annualisation
 - Forfait en jours ou en heures
- Programmer le temps de travail d'un salarié
- La durée du travail
 - Le temps de travail effectif
 - Durées maximales du travail
 - Cumul d'activités
 - Repos hebdomadaire et travail le dimanche
 - Les heures supplémentaires et complémentaires
 - Travail de nuit
 - Astreinte
- Les absences du salarié
- L'évolution du temps de travail du salarié

JEUDI 9 JUIN

**09h - 17h
à Vanves**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Aucune

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.

